



“Les Diaconesses de Strasbourg”

Centres de Santé

Soins à domicile

Strasbourg



Tolérance



Humanité



Respect



Esprit d'équipe



Confiance



Enthousiasme



Professionalisme

CSI du Neuhof
CSI de la Meinau
CSI du Centre-Ville
CSI de HautePierre
CSI des Deux-Rives
CSI de la Cité de l'III



Notre charte

L Établissement des Diaconesses de Strasbourg, association à but non lucratif, gère six centres de Santé (CSI) situés à Strasbourg dans les quartiers Centre-ville, Hautepierre, Neuhof, Meinau, Deux-Rives et Cité de l'III. Les Centres de Santé emploient du personnel salarié. Les équipes sont composées d'une infirmière coordinatrice, d'infirmiers et infirmières diplômés d'État (IDE), et d'une secrétaire.



Missions des Centres de Santé

Des soins pour tous sur prescription médicale

Les Centres de Santé des Diaconesses dispensent des soins infirmiers sur prescription médicale, codifiés dans une nomenclature officielle : perfusions sur tous sites, dialyses péritonéales, injections, pansements, surveillance des prises de médicaments, séances de soins infirmiers, aide au maintien à domicile...

Les Centres de Santé des Diaconesses dispensent des soins infirmiers à tout type de population dans la limite des capacités de la structure. Ils travaillent en collaboration avec le médecin traitant et en liaison avec les hôpitaux, les cliniques, les services sociaux, les prestataires de services, l'HAD (Hospitalisation À Domicile)...

Des soins dispensés avec professionnalisme

Les infirmiers et infirmières des Centres de Santé des Diaconesses veillent à travailler en collaboration avec le patient et son entourage, s'engagent à respecter son environnement et ses habitudes dans la mesure du possible, accompagnent les soins techniques de conseils appropriés et essentiels, conseillent et informent régulièrement le patient et son entourage.

Compétences et formations

Les IDE exerçant dans les CSI des Diaconesses sont reconnus pour leurs compétences professionnelles et participent régulièrement à des formations pour améliorer leurs pratiques. Par ailleurs, les IDE des CSI des Diaconesses forment des étudiants en soins infirmiers.

Merci de bien les accueillir.



Les CSI des Diaconesses sont un maillon indispensable, utile et nécessaire pour répondre aux besoins de santé dans la cité. ■

TzeŚĆ

Ci

Vous avez choisi librement de vous adresser à un Centre de Santé des Diaconesses.

Pour la mise en œuvre des tournées de soins, un roulement de travail est établi pour les soignants ; ce ne sera donc pas systématiquement le même professionnel infirmier qui vous prodiguera les soins ! Un respect mutuel est gage d'un bon déroulement des prestations.



Esprit d'équipe...
Respect et tolérance...



Nos engagements/Vos engagements

L'infirmier / l'infirmière s'engage à :

- respecter votre intégrité morale et physique,
- respecter votre environnement et vos habitudes dans la mesure du possible,
- dispenser des soins de qualité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité,
- intervenir chez vous dans le créneau horaire défini dans la mesure du possible.

L'IDE est soumis au secret professionnel.

Vous et votre entourage, vous vous engagez à :

- respecter physiquement et verbalement le personnel soignant,
- organiser un environnement propice à une bonne exécution des soins : isoler les animaux de compagnie, mettre en place du matériel adéquat et dégager les espaces pour faciliter les mouvements et déplacements,
- nous signaler toute absence et toute modification de traitement. ■



En pratique

Les infirmiers peuvent intervenir, selon la prescription médicale, une à plusieurs fois par jour, 7 jours sur 7.

Les soins sont dans la majorité des cas prescrits et prodigués à domicile, mais vous pouvez aussi aller directement au CSI des Diaconesses qui propose une permanence quotidienne ou peut vous recevoir sur rendez-vous. **Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone de nos six Centres en page 4.**

Pour toute demande de soins, merci de nous présenter :

- l'ordonnance qui doit être nominative, datée, avec une description exhaustive des soins à effectuer (durée, nombre de passages, dimanches et jours fériés, à domicile...),
- la Carte Vitale à jour de vos droits ou une attestation de prise en charge, ainsi que la carte de votre mutuelle santé.

À la fin des soins, la Carte Vitale vous sera redemandée pour pratiquer le tiers payant avec les régimes de sécurité sociale. En fonction de vos droits de couverture maladie à la date des soins et des conventions mutuelles, vous serez peut-être amené à régler le ticket modérateur avec un justificatif. ■



Nos valeurs

- Professionnalisme
- Respect
- Enthousiasme
- Confiance
- Humanité
- Esprit d'équipe
- Tolérance



La vie est faite tout
autant de respect
que de tolérance



Nos six Centres de Santé

Centre de Santé de Hautepierre



11 avenue François-Mitterrand
67200 STRASBOURG
Tél. : 03.88.26.26.10
Fax : 09.67.37.66.02
E-mail : cdsi@diaconesses.fr
Infirmière coordinatrice :
Catherine KIEFFER

Centre de Santé du Neuhof



16 rue du Commandant-François
67100 STRASBOURG
Tél. : 03.88.39.48.39
Fax : 09.67.72.48.39
E-mail : cdsiresu@diaconesses.fr
Infirmière coordinatrice :
Claudia HILDENBRAND

Centre de Santé des Deux-Rives



6 rue François-Epailly
67000 STRASBOURG
Tél. : 03.88.45.08.47
Fax : 09.71.59.08.47
E-mail : cdsideuxrives@diaconesses.fr
Infirmière coordinatrice :
Sophie GILAVERT

Centre de Santé du Centre-Ville



5 rue Martin-Luther
67000 STRASBOURG
Tél. : 03.88.32.32.55 ou
03.88.35.56.66
Fax : 09.67.17.32.55
E-mail : cdsi-st-thomas@diaconesses.fr
Infirmière coordinatrice :
Mireille KETTERER

Centre de Santé de la Meinau



5 rue de Champagne
67100 STRASBOURG
Tél. : 03.88.79.41.55
Fax : 09.67.60.41.55
E-mail : cdsi-meinau@diaconesses.fr
Infirmière coordinatrice :
Véronique BRUNAGEL

Centre de Santé de la Cité de l'III



Maison Urbaine de Santé
18 rue de la Doller
67000 STRASBOURG
Tél. : 03.88.45.08.47
Fax : 09.71.59.08.47
E-mail : cdsi-delill@diaconesses.fr
Infirmière coordinatrice :
Sophie GILAVERT